

La certification biologique en aquaculture et récolte d'algues de rives : quelles modalités de mise en oeuvre ?

Formation continue - Module sur mesure (intra-entreprise)



La certification biologique se développe de plus en plus dans le secteur de l'aquaculture. Cette formation vous permettra de comprendre la démarche de certification biologique pour l'aquaculture et les algues.

Durée
3 jour(s) - 20h

Session(s)

Responsables(s)
Florent SPINEC

Pré-requis
base en biologie

Informations particulières
Prévoir un équipement pour la sortie de terrain sur l'estran (boîtes, imperméable...)

Nombre de participants
12 maximum

Objectifs

Accompagner à la certification biologique au regard des itinéraires techniques aquacoles et de récolte des algues de rives.
Etudier les modalités de mise en oeuvre de la grille de certification biologique dans les exploitations aquacoles et/ou en récolte d'algues.

LES + DE LA FORMATION

pluridisciplinarité .. en fonction de la session
sortie terrain et mise en situation
pluridisciplinarité pour le travail sur les grilles

Publics concernés

Chefs d'entreprise aquacole, organismes certificateurs, chargés de mission en structures professionnelles, enseignants en aquaculture.

Programme

ANALYSE DE CYCLES DE PRODUCTION EN AQUACULTURE

Du cycle de production à la grille de certification
- Analyse des grilles
- les indicateurs et paramètres du cycle de production à prendre en compte

La récolte d'algues de rives
-biologie et écologie des algues de rives
-techniques de récolte
-présentation du guide de bonnes pratiques réalisé à l'initiative des professionnels de la filière biologique dans le cadre du projet ALGMARBIO, coordonné par Initiative Bio Bretagne.

Sortie terrain et mise en situation : rencontre avec un récoltant d'algues

-récolte d'algues/mise en oeuvre des techniques de récolte
-utilisation du guide de bonne pratique
-mise en application de la grille de certification

Analyse de la récolte des algues de rives

-débriefing et analyse
-travail sur la grille de certification
-définition des paramètres à prendre en compte
-élaboration de compléments pour la grille de certification en lien avec les itinéraires techniques.

Contacts

Service Alternance et Formation Continue
tél : +33 (0)2 23 48 55 26
fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

<https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr>
Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits